



POUR

**UNE RÉGIE
PUBLIQUE
DE L'EAU**

**VOTATION CITOYENNE
Jusqu'au 19 septembre 2021**

Votre ville participe à une votation citoyenne pour reprendre à terme la gestion publique de la distribution de l'eau.



Création : Pellicam



POUR UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

LE SERVICE DE L'EAU POTABLE AUJOURD'HUI, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le service de l'eau potable est un service public. Mais des collectivités ont fait le choix de déléguer ce service public à des entreprises privées. C'est le cas du syndicat des Eaux d'Ile-de-France qui rassemble près de 150 communes et a délégué ce service à la multinationale VEOLIA. Elle gère la production et la distribution l'eau potable jusqu'à votre foyer sur nos 9 communes.

POURQUOI CRÉER UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU SUR NOS VILLES ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, nos 9 villes ont saisi **une opportunité (la création du Grand Paris) pour sortir du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et rompre ainsi à terme avec sa délégation de service public au groupe VEOLIA.**

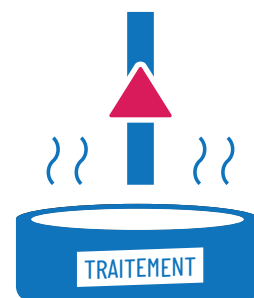
Cette démarche d'un retour en gestion publique a pour premier objectif de **replacer l'utilisateur au cœur du service de l'eau.** L'eau est un bien commun, elle doit être gérée dans **le sens de l'intérêt général.**

D'OÙ VIENT
l'eau potable ?



1,96
million

d'habitants
sont desservis
en eau potable



9 Villes pour une régie !
Votez !

L'usine d'eau potable
de Choisy-le-Roi produit
en moyenne

313 000 m³
d'eau par jour

LA SEINE

POUR UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU



3 BONNES RAISONS DE CRÉER UNE RÉGIE PUBLIQUE

1. UN MEILLEUR CONTRÔLE CITOYEN

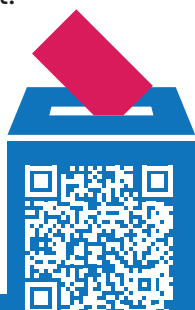
Grâce à la création d'une régie publique, **un comité des usagers sera aux côtés des élus**, il pourra être le garant de la qualité du service.

2. LA MAÎTRISE DU PRIX

En sortant du SEDIF, nous sortons de la dépendance à VEOLIA. Nous pourrions ainsi envisager de **nous fournir chez d'autres opérateurs**. Par ailleurs, le développement d'une politique sociale de l'eau permettra de **traduire la solidarité du territoire** envers les ménages les plus en difficultés.

3. UNE GESTION PLUS ÉCOLOGIQUE

Protéger la ressource en eau de la pollution liée aux activités humaines est un enjeu central des années à venir. Si une régie publique est créée, elle s'engagera à acheter de l'eau à des opérateurs mettant en place des **politiques plus vertueuses pour la planète** et notre environnement.



EAU DE PARIS
en chiffres

146

litres d'eau
consommés
chaque jour
par habitant

100%

du prix payé
par l'utilisateur
est réinvesti

1 million

d'euro de
mesures de
contrôle qualité
de l'eau par an

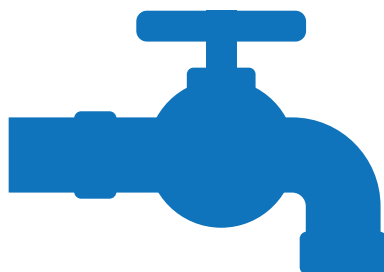
i

Le saviez-vous ?

L'eau en bouteille
coûte **200 à 300
fois** plus cher
que l'eau du robinet
pour une qualité
équivalente.



POUR UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU



Jean-Luc
LAURENT,

Maire du
Kremlin-Bicêtre

**Une gestion transparente,
écologique et solidaire**

Avec 8 autres villes, Le Kremlin-Bicêtre a fait le choix de sortir du SEDIF, qui a confié depuis 100 ans la gestion de l'eau en Île-de-France à la multinationale Veolia. C'est un choix historique.

La consultation citoyenne qui se termine le 19 septembre permet aux Kremlinois de donner leur avis sur ce choix. Une régie publique de l'eau garantit une gestion transparente, écologique et solidaire de ce bien de première nécessité. Comme d'autres villes (Nice, Paris, Rennes, etc.), nous voulons que l'eau soit gérée par les citoyens eux-mêmes et plus par des entreprises privées qui pensent pertes et profits avant l'intérêt général des usagers.

L'eau n'est pas une marchandise, elle est un bien commun. Jusqu'au 19 septembre, votez et faites voter pour une régie publique de l'eau !



*Pour une politique de l'eau **plus solidaire et écologique**, les ménages les plus en difficultés recevront un économiseur d'eau permettant de faire baisser les factures en plus **d'éviter le gaspillage**. Sur le long terme, cette politique pourra être étendue aux autres foyers.*

▶ OÙ ET COMMENT VOTER ?

- ▶ En ligne, sur le site : www.grandorlyseinebievre.fr/votation-citoyenne-eau
- ▶ En renvoyant la **carte T prépayée**, disponible dans les journaux municipaux
- ▶ Sur les points de rencontre au Kremlin-Bicêtre : services publics, parc Pinel...

Conditions : Inscrit sur les listes électorales ou résidant dans la commune et ayant plus de 16 ans.

Le
Kremlin
Bicêtre

POUR UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU



CALENDRIER EN CAS DE PASSAGE EN RÉGIE PUBLIQUE

NOVEMBRE 2020 :

Neuf villes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Kremlin-Bicêtre, Gentilly, Arcueil, Cachan, Fresnes, Chevilly-Larue, Orly) ont décidé de ne pas réadhérer au SEDIF.

JANVIER - SEPTEMBRE 2021 :

Période transitoire durant laquelle le SEDIF assure encore la gestion du service public de l'eau.

SEPTEMBRE 2021 :

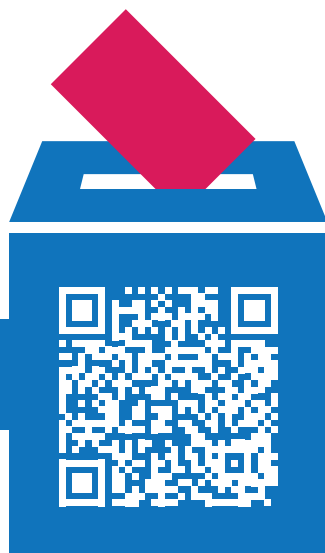
Consultation de la population – « Êtes-vous favorables à la création d'une régie publique de distribution de l'eau potable dans votre commune ? ».

2021 - FIN 2023 :

Préparation du service public. Durant ces deux années transitoires, l'eau sera fournie par Veolia et le SEDIF sous le contrôle des 9 communes.

1^{ER} JANVIER 2024 :

Fin de la DSP avec VEOLIA et mise en place de la régie publique.



OÙ ET COMMENT VOTER ?

- ▶ En ligne, sur le site : www.grandorlyseinebievre.fr/votation-citoyenne-eau
- ▶ En renvoyant la **carte T prépayée**, disponible dans les journaux municipaux
- ▶ Sur les points de rencontre dans vos communes : services municipaux, commerces...

Conditions : Inscrit sur les listes électorales ou résidant dans la commune et ayant plus de 16 ans.